



FRANCOPHONIE

L'Assemblée parlementaire se réunit à Brazzaville

La capitale congolaise abrite, du 15 au 17 avril, la 16e conférence des présidents des Assemblées et de sections de la région Afrique de l'Assemblée

parlementaire de la Francophonie. Au cours des travaux, les participants vont parler, entre autres, des enjeux institutionnels et électoraux dans leur

espace et adopter la feuille de route de leur institution pour la période 2025-2026.

[Page 3](#)

COMMUNICATION

Rendre continuelle « La quinzaine du gouvernement »



Au cours d'un échange hier à Brazzaville avec le ministre de la Communication et des Médias, Thierry Lézin Mougalla, la presse a suggéré que soit ininterrompue l'émission « La quinzaine du gouvernement » en cas d'empêchement du porte-parole de l'exécutif.

« Face à la déferlante parfois des fakenews, il convient que le gouvernement communique tout le temps selon divers canaux qui lui sont disponibles », a indiqué le ministre.

[Page 16](#)

Le porte-parole du gouvernement face à la presse

INVESTISSEMENTS PUBLICS

Le climat intègre le mode d'étude des projets



Les participants à l'ouverture des travaux Adiac

Les cadres de plusieurs administrations publiques s'imprègnent de l'analyse des risques liés aux changements climatiques dans la préparation des projets d'investissements publics. Organisée en partenariat avec la Banque mondiale, cette formation d'une semaine s'inscrit dans le cadre du Programme accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services.

[Page 16](#)

CULTURE

La 4^e édition du Slamouv clôturée en beauté



Résumé en images des temps forts de la soirée de clôture du Slamouv 2025/DR

Le festival Slamouv s'est achevé sur une note de satisfaction, le 12 avril, à l'Institut français du Congo de Brazzaville. Pour cette quatrième édition, le public a eu droit aux déclamations des artistes venus de la République du Congo, de la République démocratique du Congo, du Canada et de Haïti.

[Page 13](#)

**Editorial
Entretien**

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Entretien

Les deux dernières décennies ont vu le Congo se doter d'infrastructures diverses destinées à accélérer son développement socioéconomique. L'on constate malheureusement que la plupart d'entre elles tombent en ruine faute d'entretien.

Tel est le cas des gymnases construits à Brazzaville dans le cadre des onzièmes Jeux africains de 2015. Nicole-Oba à Talangai, Etienne-Monga à Ouenzé, Henri-Elendé et Maxime-Mantsima à Makélékélé ont permis à la jeunesse africaine d'exprimer tous ses talents lors de ces retrouvailles sportives.

Ce sont pour nos athlètes des aires d'éclosion de leur génie dans différentes disciplines. Or, l'image actuelle que renvoient ces gymnases laisse à désirer. Ce qui est en cause ce ne sont pas les matériaux de construction mais plutôt leur état de délabrement : toits couverts de toiles d'araignée, peinture en partie décapée, sol couvert de poussière, toilettes bouchées...

Si l'on n'y prend garde, ces espaces pourraient devenir des lieux de refuge des bandits de grand chemin qui écument la ville. Selon certaines indiscretions, il se poserait l'épineux problème de moyens financiers.

Vu la conjoncture économique actuelle, les gestionnaires des gymnases gagneraient en dénichant d'autres mécanismes de financement des opérations d'entretien. Cela appelle à un esprit d'imagination, d'engagement et d'initiatives. Car, aucune difficulté n'est insurmontable dit-on.

Les Dépêches de Brazzaville

PRÉSIDENTIELLE 2026 AU CONGO

La dynamique « Pona ekolo » se veut un levier décisif de soutien à Denis Sassou N'Guesso

Après une période d'hibernation, la dynamique « Pona ekolo ; samu na bwala » vient de relancer ses activités à travers une vaste campagne de structuration et de restructuration de ses instances dirigeantes dans les différents arrondissements de Brazzaville. L'objectif affiché étant de faire de cette dynamique un levier décisif de soutien à Denis Sassou N'Guesso en vue de l'échéance présidentielle de 2026.

Le nouveau coordonnateur général de la dynamique citoyenne « Pona ekolo ; samu na bwala », Maurice Orus Ongoumouka, a lancé depuis quelques jours une vaste campagne visant à donner un nouveau sang à cette plateforme. La relance des activités a commencé dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, Bacongo, où un bureau de coordination tripartite a été mis en place. Ce bureau est accompagné de l'installation des cellules dédiées aux femmes et aux jeunes, marquant ainsi une volonté d'inclusion et de mobilisation communautaire.

Agissant sous la direction du président national de Pona ekolo, Hugues Ngouélondélé, Maurice Orus Ongoumouka et ses équipes ont également installé les nouvelles instances dirigeantes dans les arrondissements 3 Poto-Poto, 4 Moundali, 1 Makélékélé, 8 Madibou, 9 Djiri et 6 Talangai, ainsi que dans la commune de Kintélé. Partout, les nouveaux responsables élus se sont engagés à œuvrer sans relâche pour faire respecter les orientations de leur hiérarchie.

Là où il est passé, le nouveau coordonnateur général de cette dynamique n'a eu de mot d'ordre que « La qualité avant la quantité ». Une ligne directrice régulièrement martelée par Ongoumouka qui veut



Maurice Orus Ongoumouka intronisant les nouveaux dirigeants/DR

poser les bases d'une organisation efficace, solide et résolument tournée vers l'avenir. Cette campagne de restructuration et de structuration a également permis de réaffirmer le soutien de la dynamique citoyenne à son président d'honneur, Denis Sassou N'Guesso. En effet, dans chaque arrondissement, les membres de la dynamique ont exprimé un soutien indéfectible au chef de l'État, en perspective de la présidentielle de 2026.

Des motions de confiance ont été, par ailleurs, adressées au président national, Hugues Ngouélondélé,

confirmant ainsi la solidité du leadership en place et la cohésion autour du projet politique porté par la dynamique. Après les arrondissements de Brazzaville, la dynamique « Pona ekolo ; samu na bwala » entend mettre le cap sur le district de l'île Mbamou, avec à la clé la mise en place d'une nouvelle configuration administrative adaptée aux enjeux actuels. S'agissant de Pointe-Noire, une opération similaire est en cours de préparation, dans une logique de couverture nationale et de mobilisation générale.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Les enjeux de la 16e conférence des présidents de la région Afrique

Brazzaville abrite, du 15 au 17 avril, les travaux de la 16e Conférence des présidents des Assemblées et de Sections de la région Afrique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF). L'enjeu de cette rencontre placée sous le signe du dialogue et de la coopération étant le renforcement de la coopération parlementaire en Afrique francophone et la consolidation des valeurs démocratiques.

Au cours de la rencontre, les participants venus de plusieurs pays africains vont débattre des enjeux institutionnels et électoraux qui traversent l'espace francophone, en mettant en avant les meilleures pratiques parlementaires et adoptant la feuille de route de l'APF région Afrique pour la période 2025-2026. La coopération interparlementaire sera également au menu des discussions avec un accent sur l'échange d'expériences et de renforcement des liens entre les sections membres. Les parlementaires francophones d'Afrique vont également aborder des questions économiques et sociales, notamment le développement durable, l'inclusion sociale et l'éducation. Les assises de Brazzaville sont aussi une occasion pour préparer l'Assemblée plénière de l'APF de juillet prochain, en validant les grandes

orientations qui seront soumises aux sections membres. Le but de cette rencontre qui réunira les acteurs de premier plan de la Francophonie parlementaire africaine étant de renforcer l'action parlementaire francophone dans un contexte marqué par des défis démocratiques et socio-économiques majeurs.

Au nombre des intervenants, il y a le président du Sénat congolais, président d'honneur de la section congolaise de l'APF, Pierre Ngolo; le président de l'Assemblée nationale, le président actif de cette section, Isidore Mvoubou; le président de l'APF, premier vice-président de l'Assemblée nationale du Cameroun, Hilarion Etong; et la déléguée générale de l'APF, Amélia Lakrafi.

Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvoubou, a rappelé lors de la clôture des travaux

de la 8e session ordinaire de la chambre basse du Parlement, le 10 avril, que cette conférence témoigne de l'engagement du Congo en faveur de la Francophonie et de la coopération parlementaire. « *La réussite de cette grande messe francophone nécessite l'implication de tous et de chacun, pour que le Congo continue à jouer un rôle moteur au sein de ce cénacle. Que ce soit à travers l'éducation, que ce soit à travers la promotion de la langue française sans renier nos langues nationales, que ce soit à travers les échanges économiques et technologiques, la Francophonie reste un levier stratégique de rayonnement* », a souligné le président actif de la section congolaise de l'APF. Il a invité à bâtir les ponts entre tradition et modernité pour insuffler une Francophonie au ser-

vice du développement inclusif, une Francophonie du progrès, de la solidarité et de l'unité des peuples.

Les missions de l'APF en quelques lignes

Le président d'honneur de la section APF Congo, Pierre Ngolo, de son côté, a invité les sénateurs à s'investir et à tout mettre en œuvre pour que « *la rencontre de Brazzaville entre dans l'histoire de l'APF Afrique comme une réussite mémorable.* »

Créée en juillet 1998 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, sur les cendres de l'Assemblée internationale des parlementaires de la langue française (elle-même fondée au Luxembourg en mai 1967), l'APF a plusieurs missions principales. Il s'agit, entre autres, de préparer et d'adopter des résolutions sur des sujets qui intéressent la communauté francophone et qui sont en-

suite transmises aux chefs d'Etat et de gouvernement lors des sommets de la Francophonie; d'assister aux travaux des sommets des chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie et y déposer des avis et des recommandations; de se pencher sur les situations de crises politiques dans l'espace francophone. Il s'agit aussi de réaliser une veille dynamique des actions menées par la Francophonie dans divers domaines, notamment la démocratie, les droits de l'homme, la solidarité et le développement de la langue française, la diversité culturelle, l'éducation et la formation; de réaliser un programme de renforcement des capacités des parlementaires dans le domaine de l'information; d'organiser des stages de formation pour les fonctionnaires parlementaires.

Parfait Wilfried Douniama

CONFÉRENCE DES PRÉFETS

Les participants édifiés sur l'application des mesures de police administrative

La conférence des préfets, élargie aux présidents des Conseils départementaux et municipaux, qui s'est tenue du 8 au 11 avril à Oyo, dans le département de la Cuvette, sur le thème « La gouvernance locale », a été ponctuée le 9 avril par la communication du préfet, directeur général de l'Administration du territoire, Bonsang Oko Letchaud.

Le conférencier s'est appesanti, dans son exposé portant sur le sous-thème « Le préfet et l'application des mesures de police administrative », sur la notion de police administrative; le préfet, autorité de police administrative, gardien de l'unité républicaine; l'encadrement de l'exercice des pouvoirs de police administrative. Selon Bonsang Oko Letchaud, le thème central de cette conférence intitulé « La gouvernance locale » est comme un orchestre où chaque acteur, notamment les maires, les citoyens, les associations, joue sa partition.

« *Le préfet, lui, est le chef d'orchestre, dans son ressort territorial, qui veille à ce que la musique respecte la partition nationale, par le truchement des mesures de police administrative. Sans le préfet, il faut se le dire, cette gouvernance locale risquerait de devenir une cacophonie; sans les collectivités et la population locale, l'Etat resterait sourd aux réalités de terrain* », a-t-il soutenu, précisant que le préfet n'est pas un adversaire de la gouvernance locale, mais un partenaire permettant aux territoires de s'épanouir dans le cadre de l'Etat de droit.

Le préfet en tant que délégué du gouvernement est le garant, a-t-il poursuivi, de l'ordre public par l'application des mesures de police administrative parce qu'il a aussi la charge des intérêts na-

tionaux. Ainsi, il est compétent à prendre les mesures relatives à l'ordre. Le préfet, directeur général de l'Administration du territoire, a également rappelé que la préservation de l'ordre public par l'activité de police administrative vise principalement à éviter les désordres visibles, qui comprennent traditionnellement trois composantes. Il s'agit notamment de la tranquillité publique qui concerne tout ce qui concourt au calme des administrés; la sécurité publique relative à la protection de la population contre les risques et les calamités; la salubrité publique qui touche à la protection contre les risques de maladie ou de pollution.

Assurer un équilibre entre le maintien de l'ordre public et le respect des libertés publiques

Rappelant l'exercice des missions du préfet, Bonsang Oko Letchaud a indiqué que la police administrative constitue l'ensemble des moyens de l'administration consistant à imposer des limitations aux libertés publiques afin d'imposer la discipline que requiert la vie en société. La police administrative vise, a-t-il commenté, le citoyen dans sa qualité d'administré. « *En effet, la proximité avec la répression pénale donne à la police administrative une apparence menaçante pour la liberté, car la puis-*



Une vue des préfets/DR

sance publique y est particulièrement visible. Mais, en réalité, la police administrative est une institution profondément libérale qui protège la liberté des citoyens davantage qu'elle la limite et qui garantit cette valeur essentielle de la société qu'est la sécurité. Le droit administratif congolais distingue entre la police administrative générale et les polices administratives spéciales et à chacune de ces catégories de police correspond une catégorie spécifique d'autorités responsables », a-t-il rappelé.

Evoquant le pouvoir de substitution d'action du préfet, le conférencier a précisé que lorsque le préfet du département estime qu'il existe un risque de trouble

à l'ordre public nécessitant une intervention de la part du maire dans une commune déterminée mais que ce dernier reste inactif, on parle de carence du maire dans l'exercice de ses pouvoirs de police. Dans cette hypothèse, le préfet agit, a-t-il renchéri, au nom de la commune et engage la responsabilité de cette dernière. D'après lui, ce pouvoir reconnu au préfet a pour objet de contraindre le maire à assumer ses responsabilités d'autorité de police et à agir en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés.

« *La mise en œuvre des pouvoirs de police doit garantir un compromis entre la préservation des libertés publiques et la protection de l'ordre public. D'un côté, il existe des situa-*

tions dans lesquelles l'autorité de police est obligée d'agir et sa carence pourrait être mise en cause par les administrés. De l'autre, lorsqu'elle fait usage de ses pouvoirs, elle doit veiller à n'adopter que des mesures strictement nécessaires à la préservation de l'ordre public », a enseigné Bonsang Oko Letchaud. Il a indiqué que pour être légale, une mesure de police administrative doit assurer un équilibre entre les exigences liées au maintien de l'ordre public et le respect des libertés publiques. « *C'est pour garantir la préservation des libertés que le juge administratif congolais exerce un contrôle étendu sur les mesures de police* », a-t-il dit.

P.Wi.D.



VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

L'ART
dans toutes ses
expressions de la
TRADITION
MODERNITÉ

**Expositions
et projections :**

- Sculptures
- Peintures
- Céramiques
- Musique

**Horaires
d'ouvertures :**

Du Lundi au
Vendredi : **9H-17H**
Samedi : **9H-13H**



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo

COMMISSION DES INVESTISSEMENTS

Neuf sociétés obtiennent des agréments à la première session 2025

La Commission nationale des investissements (CNI) a tenu, le 12 avril à Brazzaville, sa première session ordinaire annuelle. Après examen des dossiers soumis pour approbation, elle a accordé des agréments définitifs à neuf sociétés, représentant un potentiel investissement de plus de plus de 530 milliards FCFA.

Pour sa première session 2025 présidée par le directeur de cabinet du ministre en charge de l'Économie, Sylvain Léka-ka, la CNI a examiné treize dossiers d'agréments sollicités par des investisseurs privés. Au nombre de ceux-ci, neuf étaient nouveaux et deux en réexamen, issus de la session de juillet. A l'issue des travaux, elle a accordé des agréments à toutes les onze entreprises soumissionnaires. Quatre dossiers n'ayant pas rempli l'ensemble des conditionnalités exigées ont été rejetés.

Les entreprises accréditées prétendent investir dans les secteurs des services portuaires, de l'industrie, de l'agriculture, des services, et de l'agropastoral. Si tous ces projets venaient à se réaliser, ils représenteront un investissement global de près de 534 milliards FCFA et pourront

générer plus de 3772 emplois directs.

Ayant acquis leurs agréments d'investissement, ces sociétés vont dorénavant bénéficier des allègements administratifs ainsi que des avantages particuliers de la part du gouvernement, tel que prévu par la charte des investissements. Les privilèges résultant de ces facilités portent, entre autres, sur la réduction des droits de douane, de la taxe sur le bénéfice ainsi que bien d'autres fa-veurs fiscales spéciales.

Conformément à cette charte d'investissement, les sociétés accréditées sont tenues de recruter prioritairement le personnel de nationalité congolaise, et doivent impérativement l'immatriculer à la sécurité sociale. Ce texte exige aussi à ces entreprises de transformer leur matière première sur le sol congolais afin



Une vue des membres de la CNI lors des travaux.

de soutenir la diversification économique.

Précisons que la CNI est un organe d'exécution de la politique du gouvernement en matière de

promotion des investissements. Elle compte une vingtaine de membres permanents, issus de diverses administrations publiques et privées, ainsi que de

quelques institutions. Sa mission fondamentale est d'examiner les demandes d'agréments sollicitées par les entreprises.

Firmin Oyé

DÉCENNIE DE L'AFFORESTATION ET DU REBOISEMENT

Le Mjec se dote d'une feuille de route

Réunis le 12 avril à Brazzaville, les membres du Mouvement des jeunes écologistes congolais (Mjec) ont élaboré une feuille de route afin de permettre à la jeunesse congolaise de jouer un rôle central dans l'initiative mondiale et africaine de la Décennie de l'afforestation et du reboisement.

La rencontre s'inscrivait dans une démarche stratégique pour faire du Congo un exemple de résilience face à la crise climatique, tout en impliquant activement les jeunes dans la lutte contre la déforestation et l'érosion. Selon le président du Mjec, Espanich Motondo, l'initiative mondiale de l'afforestation et du reboisement représente une opportunité historique pour les jeunes, notamment ceux de la République du Congo. « Cette décennie profitera plus aux jeunes d'aujourd'hui qu'aux adultes, car c'est à nous de nous mobiliser pour faire d'elle une réussite au Congo. En effet, si les objectifs de cette initiative sont atteints dans le pays, le Congo pourrait, dans quinze ans, se doter d'un environnement plus vert, plus sain et plus résilient aux aléas climatiques », a-t-il indiqué.

Le Mjec voit, en effet, en cette décennie une chance unique pour les jeunes congolais engagés dans la protection de l'environnement de contribuer à un avenir plus durable. Un Congo plus vert et mieux pro-



Les membres du Mjec après la réunion/DR

tégé contre les effets du changement climatique pourrait, d'après Espanich Motondo, devenir une référence en matière de développement écologique.

Active sur le terrain, son organisation non gouvernementale mène des actions d'afforestation et de reboisement dans des zones érosives près des tourbières de Ngamakala, situées près du péage de Lifoula, à 35 km au Nord de Braz-

zaville. Ces activités visent non seulement la conservation des tourbières, la restauration des sols et la limitation des érosions, mais aussi la création des emplois verts pour la jeunesse locale. C'est ainsi que le Mjec appelle l'ensemble des jeunes du Congo à s'engager dans ce processus en participant à la plantation d'arbres et à la gestion des espaces verts.

Un soutien institution-

nel pour un engagement renforcé

Dans le cadre de cette initiative, le Mjec se veut être un catalyseur de changement, mobilisant les jeunes de tous les départements du pays. « Nous voulons que la jeunesse congolaise soit un acteur clé dans cette grande initiative, non seulement en plantant des arbres, mais aussi en créant des emplois durables pour notre avenir », a pour-

suivi Espanich Motondo.

En quête d'un soutien institutionnel, le président du Mjec a souligné l'importance de l'accompagnement des autorités nationales pour garantir la réussite de ce projet ambitieux. « Nous espérons que le ministère de l'Économie forestière nous soutiendra dans nos activités afin de maximiser notre impact et de mobiliser davantage de jeunes à travers le pays », a-t-il précisé. Notons que la réunion de travail du 12 avril marque une étape cruciale pour le Mjec dans sa mission de protéger l'environnement et d'assurer un avenir plus durable pour le Congo. Avec une jeunesse plus impliquée et une stratégie claire, l'initiative de la Décennie de l'afforestation et du reboisement pourrait bien devenir l'un des projets les plus significatifs du pays dans la lutte contre les changements climatiques. D'après le Mjec, le Congo a désormais une occasion en or de transformer son environnement et d'assurer un avenir plus vert pour les générations futures.

Parfait Wilfried Douniama



AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERETS

N° 30/ASMI/MPTEN/PATN-UCP/2025 DU 11 AVRIL 2025

POUR LA CONSTITUTION D'UN FICHER FOURNISSEUR DE L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

Nom du Pays : Congo

Nom du Projet : Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)

Intitulé de l'ASMI : Constitution du fichier fournisseur de l'Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Congo

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République du Congo, en partenariat avec la Banque mondiale, met en œuvre le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) et en accord aux objectifs de l'actuel plan national de développement (PND 2022-2026) qui vise entre autres à favoriser un environnement des affaires propulsé par le secteur privé pour la diversification économique, en particulier dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC), et définissant les priorités de développement du pays, notamment la gouvernance, le capital humain, le développement des infrastructures et la prestation de services.

Le PATN, financé par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour un montant de 100 millions de dollars (60 milliards de francs CFA), se déroule sur une période allant de 2022 à 2027. Ses principaux objectifs sont de renforcer l'accès des populations mal desservies à Internet haut débit et d'améliorer la capacité du Gouvernement à fournir des services publics numériques.

Dans le cadre de la réalisation de ses activités, l'Unité de Coordination du PATN désire de mettre en place un fichier fournisseur dans plusieurs domaines d'activité et invite les prestataires ayant les références requises à manifester leurs intérêts.

A. DOMAINES DE COMPETENCES

Les domaines de compétences (sans être exhaustif) retenus pour la constitution du fichier fournisseur sont les suivants :

1. Fourniture et services informatiques (matériel informatique, maintenance, consommable connexion internet, vidéosurveillance, visioconférence, Développement des applications web et mobiles ...);
2. Fournitures diverses (fourniture de bureau, pause-café...);
3. Fourniture du mobilier de bureau;
4. Organisation des Séminaires;
5. Location des véhicules et fourniture des billets d'avion, réservation d'hôtel;
6. Restauration;
7. Régie publicitaire, imprimerie et sérigraphie;
8. Assurances;
9. Entretien de bâtiments, nettoyage de bureaux;
10. Autres prestations de service.

B. CONDITIONS DE SOUMISSION ET DEPOT DES DOSSIERS

Les Manifestations d'Intérêts seront rédigées en français en trois (03) exemplaires (un original et deux copies). Les enveloppes conte-

nants les Manifestations d'Intérêts devront porter la mention extérieure suivante : « AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERETS POUR LA CONSTITUTION DU FICHER FOURNISSEUR DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE POUR LE DOMAINE DE (A PRECISER PAR LE FOURNISSEUR OU LE CONSULTANT) A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Seuls les dossiers complets des structures enregistrées à l'ACPCE, respectant la forme et le contenu ci-dessous seront reçus. Après examen, les offres jugées conformes pour l'essentiel seront retenues et agréées. Les prestataires retenus seront consultés directement en cas de besoin.

C. CONSTITUTION DU DOSSIER

Chaque dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- a) Une lettre de demande d'agrément;
- b) Une copie du registre de commerce;
- c) Une photocopie du numéro d'identification unique;
- d) Une copie des statuts;
- e) Une attestation de non-faillite;
- f) Une Attestation de Conformité Fiscale (ACF) datant de moins de trois (03) mois;
- g) L'adresse et le plan de localisation géographique du siège;
- h) Une attestation de domiciliation bancaire;
- i) Un catalogue des réalisations;
- j) La liste des principaux dirigeants, leurs photos et leurs contacts (téléphone, fax, Email);
- k) Les derniers états financiers certifiés pour les entreprises.

D. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Toute personne intéressée peut obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 09 heures à 15 heures 30 minutes, heures locales.

E. DATE ET LIEU DE DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERETS

Les manifestations d'intérêts écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne ou par courrier électronique au plus tard le 28 Avril 2025 et le 14eme jours après la publication de l'Avis dans les Dépêches de Brazzaville à 14 heures, heure locale

Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) sise au 254, Avenue Prosper Gandzion, à côté de l'Ambassade de la République du Rwanda, Centre-Ville, Arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville, République Du Congo, Téléphone : (+242) 05 079 21 21, E-Mail : Marchespatn@Gmail.Com.

Fait à Brazzaville, le 11 avril 2025

Le coordonnateur p.i,

Patrick Valery ALAKOUA

MONTÉE DU PANAFRICANISME

La Francophonie doit réinventer son rôle et ses priorités

Christophe Premat, enseignant-chercheur en études culturelles francophones, s'interroge sur l'avenir de l'Organisation internationale de la Francophonie en Afrique (OIF).

Après son retrait de la Francophonie, en mars 2014, le Niger vient de reléguer le français à une simple langue de travail. Une décision qui s'inscrit dans une série de ruptures symboliques et diplomatiques opérées par les pays du Sahel (Mali, Burkina Faso, Niger) avec les institutions perçues comme héritées de la colonisation. Christophe Premat s'interroge sur l'avenir de l'OIF en Afrique, dans un contexte marqué par la montée du discours panafricaniste et la concurrence croissante d'autres blocs géoculturels, comme le Commonwealth ou la Communauté des pays de langue portugaise ». Alors que l'OIF affirme régulièrement que son avenir se trouve en Afrique, la réalité géopolitique révèle des perspectives de déclin progressif.

Une institution en perte de légitimité ?

Créée en 1970 par des chefs d'État africains dont le Sénégalais Léopold Sédar Senghor et le Nigérien Hamani Diori, la Francophonie s'est d'abord pensée

comme un espace de solidarité linguistique et culturelle, avant une dimension politique: promotion de la démocratie, des droits humains, médiation en période de crise. Un virage incarné par Abdou Diouf, secrétaire général de l'OIF (2002-2014), qui va renforcer son rôle diplomatique. En généralisant ses domaines d'influence, la Francophonie s'est convertie en soft power multilatéral avec le risque de s'affaiblir sur son cœur de métier, la promotion de la langue et de la culture. Dans plusieurs pays africains, l'OIF est perçue comme une organisation asymétrique, où la France exercerait une influence disproportionnée. Sa réaction rapide à certains coups d'État (Mali, Burkina Faso, Niger) a renforcé cette image d'ingérence politique sélective. L'institution, jadis perçue comme un levier de coopération Sud-Sud, semble désormais en porte-à-faux avec les aspirations souverainistes des nouvelles élites africaines se conjuguant avec de nouvelles alliances.

Pour le chercheur, le retrait du Niger doit être compris comme

le retour en force d'un discours panafricaniste, particulièrement dans la région sahélienne, pour valoriser l'émancipation, la souveraineté, la rupture avec les influences étrangères, et la revalorisation des langues et cultures africaines. L'Alliance des États du Sahel (Mali, Burkina Faso, Niger) entend redéfinir les alliances, sortir des logiques héritées de la colonisation, et construire de nouveaux partenariats (Russie, Turquie, Chine). La difficulté pour les pays sortis de l'ornière de la France, puis ayant fait le choix de quitter la Francophonie, est « de pouvoir promouvoir des langues nationales qui à la fois permettent d'affirmer une nouvelle identité culturelle et de porter des échanges commerciaux et économiques », soutient-il. Les retraits des troupes françaises dans certains pays et l'éloignement géopolitique de la France via la Francophonie peuvent à terme « affecter le développement de la langue française ».

Une concurrence croissante
Pendant que la Francophonie

perd du terrain, d'autres organisations géoculturelles avancent leurs pions en Afrique. Certains pays francophones sont entrés dans le Commonwealth à l'instar du Togo et du Gabon, après le Rwanda en 2009, aujourd'hui dans une politique de double adhésion, Francophonie et Commonwealth. A la différence de la Francophonie, le Commonwealth n'a pas besoin d'effectuer une promotion de sa langue, vue stratégiquement comme la langue des affaires. De son côté, la Communauté des pays de langue portugaise (Angola, Mozambique, Cap-Vert) développe un modèle plus souple et moins centralisé, mise sur la solidarité linguistique, les échanges culturels, et la coopération Sud-Sud, sans s'impliquer directement dans les affaires internes de ses membres. Ces deux organisations projettent une image moins hiérarchique, moins interventionniste, moins marquée par un passé colonial aussi lourd que celui de la France en Afrique.

L'avenir pour la Francophonie
La Francophonie peut-elle

encore être un levier de coopération crédible en Afrique ? Christophe Premat répond par l'affirmative, « mais à condition de se transformer et de se décentrer sur des enjeux moins sensibles comme l'éducation et la jeunesse, conformément aux priorités affichées lors du sommet de Djerba en 2022 ». Il invite l'Organisation à mieux affirmer son caractère d'association des États francophones en adoptant une gouvernance moins centralisée et sortir de l'ambiguïté de la promotion d'un multilinguisme autour d'une langue pour favoriser davantage les langues africaines. Un soutien à « la revitalisation » des langues de ses membres permettrait de redorer l'image de l'organisation, appuie-t-il. Il appelle à réévaluer les liens entre la diplomatie culturelle française et les apports multilatéraux de l'OIF. « Il est temps que la Francophonie soit moins géopolitique et plus géoculturelle, en se recentrant sur les langues, les cultures et le soft power », conclut-il.

Noël Ndong

AFRIQUE DE L'EST

L'Hexagone perd un projet d'autoroute de 1,3 milliard d'euros

Le Kenya s'apprête à rompre un contrat d'envergure signé avec le géant français Vinci SA pour le confier à un groupe chinois.

Au cœur de la réorientation de la position kényane, un projet d'extension autoroutier de 1,3 milliard d'euros reliant Nairobi à Nakuru, dans la région stratégique de la vallée du Rift. L'accord initial, scellé à Paris en 2020, prévoyait la transformation de 140 kilomètres de route à voie unique en une autoroute moderne à plusieurs voies, essentielle pour désengorger l'axe Ouest du pays. A la faveur d'un recentrage budgétaire et d'une volonté affichée de renégocier les conditions jugées trop coûteuses, Nairobi a décidé de remettre les cartes sur la table.

Le projet est désormais en passe d'être confié à une entreprise chinoise, jugée plus souple sur les modalités financières et techniques. Une décision qui marque un net repositionnement du Kenya dans le jeu des influences étrangères, à un moment où le pays cherche à concilier rigueur budgétaire et modernisation accélérée de ses infrastructures. Ce changement de cap intervient dans un contexte où la Chine, déjà très présente dans les projets d'infrastructure à travers l'Afrique, continue de renforcer son empreinte en Afrique de l'Est. Routes, chemins de fer, ports, Pékin mise sur une approche pragmatique, mêlant financement rapide et exécution accélérée.

Ce modèle séduit de plus en plus de gouvernements africains en quête de résultats tangibles. Du côté français, ce désengagement forcé constitue un revers pour Vinci et, plus largement, pour la diplomatie économique française qui peine à rivaliser avec les conditions avantageuses souvent proposées par les bailleurs chinois. Le projet Nairobi-Nakuru devait initialement incarner un nouveau chapitre de coopération bilatérale entre la France et le Kenya.

Noël Ndong

CARTES MARINES

La France transfère au Maroc la responsabilité de la production et de la diffusion

Sur instructions royales, le ministre marocain, chargé de l'Administration de la défense nationale, Abdeltif Loudyi, a présidé à Rabat la cérémonie de signature de l'accord de coopération en matière d'hydrographie, d'océanographie et de cartographie marine, conclu avec le ministère français de la Défense.

Le nouvel accord de partenariat avec la France transfère désormais au Maroc la responsabilité de la production et de la diffusion des cartes marines de ses eaux maritimes. Il s'agit d'une procédure initiée en 2008 par le service national français d'hydrographie et d'océanographie et qui avait ouvert la voie à une autonomie cartographique de la Marine royale marocaine. Les deux parties réaffirment leur engagement commun en faveur d'une coopération

fondée sur l'échange d'expertise et le renforcement mutuel des capacités techniques et opérationnelles, notamment de la cartographie marine, nécessaire à la sécurité maritime.

Le nouvel accord s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération technique militaire entre le Maroc et la France dans les domaines de l'hydrographie, de l'océanographie et de la cartographie marine. Il vise à consolider l'expertise de la Marine royale marocaine dans ce domaine et

à consacrer le transfert de responsabilité en matière d'établissement et de diffusion de l'ensemble des cartes marines couvrant les eaux maritimes sous juridiction marocaine, indique un communiqué de l'Administration de la défense nationale.

Ont pris part à cette cérémonie, le contre-amiral, inspecteur de la Marine royale, ainsi que d'autres officiers supérieurs des Forces armées royales, l'ambassadeur de France à Rabat, Christophe Lecourtier, accompagné d'une délégation conduite par l'ingénieur général d'armement, Laurent Kerleguer, directeur du Service hydrographique, océanographique de la marine nationale française.

N.Nd.

FONDATION MO IBRAHIM

Macky Sall désormais membre

La Fondation Mo Ibrahim a annoncé l'admission de quatre nouvelles personnalités à son Conseil et au Comité du « Prix Ibrahim pour le leadership africain ».

L'ancien président sénégalais, Macky Sall, figure parmi les quatre nouvelles personnalités cooptées de la Fondation Mo Ibrahim. « Nous sommes ravis d'accueillir Josep Borrell, Moussa

Faki Mahamat, Mark Malloch-Brown et Macky Sall au sein de la Fondation. Chacun d'entre eux apporte une expérience exceptionnelle. Je me réjouis de pouvoir collaborer étroitement avec eux pour relever certains des défis les plus urgents auxquels l'Afrique et le monde sont confrontés aujourd'hui », a déclaré Mo Ibrahim. Josep Borrell et Moussa Faki Mahamat font leur entrée au « Comité du Prix Mo Ibrahim ».

Le premier a été le chef de la diplomatie européenne et le second a été à la tête de la Commission de l'Union africaine. La Fondation Mo Ibrahim a été portée sur les fonts baptismaux en 2006 par l'homme d'affaires Mo Ibrahim. Elle dispose de bureaux à Londres, au Royaume-Uni, et à Dakar, au Sénégal. Son cœur de métier est d'œuvrer au « renforcement de la gouvernance et du leadership en Afrique grâce à ses initiatives telles que « l'Indice Ibrahim de la gouvernance africaine », le « Prix Ibrahim pour les réalisations en leadership africain ».

N.Nd.

FORUM DIPLOMATIQUE D'ANTALYA

La Turquie prône la paix par le dialogue

Le quatrième Forum diplomatique d'Antalya (ADF), en Turquie, a accueilli plus de six mille participants de cent cinquante-cinq pays et s'est achevé le 13 avril, au Centre de congrès Nest, situé dans la zone touristique de Belek.

A la clôture de l'événement, le ministre turc des Affaires étrangères, Hakan Fidan, a fait savoir que l'ADF se distingue comme une plateforme de consultation. Pour lui, le forum met en lumière les développements régionaux et mondiaux, et a proposé des solutions aux problèmes actuels. Il a indiqué que « les participants au forum ont exprimé leurs espoirs et leurs préoccupations concernant l'avenir commun de l'humanité ».

« Nous avons discuté de la façon dont la diplomatie peut promouvoir la réconciliation plutôt que la polarisation, afin de s'adapter à un monde en constante évolution. Nous avons souligné que la diplomatie n'est pas seulement un outil utilisé en temps de crise, mais qu'elle incarne également un esprit transformateur et une volonté réparatrice », a ajouté Hakan Fidan.

De nombreux représentants de groupes de réflexion, diplomates, scientifiques et hommes d'affaires ont pris part à cet événement organisé sur le thème



« Reconquérir la diplomatie dans un monde divergent », auquel le ministre des Affaires étrangères et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, a pris part.

A l'ouverture du forum, le président de la République de Turquie, Recep Tayyip Erdogan, a

réaffirmé l'engagement de son pays en faveur de la paix et du dialogue, tout en « condamnant les actions d'Israël en Palestine et en soulignant le rôle de la Turquie dans la sécurité mondiale ».

« Nous déclarons une fois de plus que nous préférons

le dialogue au conflit, le bon sens et la conscience mondiale à la polarisation », a déclaré Erdogan, soulignant la position de la Turquie contre la division au sein de la communauté internationale.

Il a également appelé à une approche plus large et plus

inclusive de la gouvernance mondiale. « Le monde est plus grand que cinq, parce que l'humanité est plus grande que cinq », a-t-il dit, en référence à la composition non représentative du Conseil de sécurité des Nations unies.

Le président turc a également souligné le lien historique et permanent de son pays avec la région. « Nous ne sommes pas seulement des habitants de cette terre, nous en sommes les propriétaires légitimes. Nous sommes ici depuis mille ans et, si Dieu le veut, nous y serons encore pendant de nombreux siècles », a-t-il souligné.

Alors que de nombreuses régions sont confrontées à la fragmentation, le message de la Turquie est celui de « l'engagement, du pragmatisme et de la stabilité ». L'ADF n'est plus seulement un événement annuel. C'est un espace stratégique où la Turquie met en œuvre sa politique étrangère et projette son leadership depuis la Méditerranée vers l'extérieur.

Yvette Reine Boro



**INFORMER, ANALYSER,
DIFFUSER, RAYONNER**

Agence d'Information de l'Afrique Centrale,
un acteur économique majeur à vos côtés.

ÉCONOMIE

ART, CULTURE, MÉDIA

POLITIQUE

INTERNATIONAL

RÉFLEXION

SPORT

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIACTV

LE COURRIER
DE KINSHASA

CONTACTEZ
NOUS

84, Boulevard Denis Sassou N'Gesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

CONNECTEZ
VOUS

www.adiac-congo.com
www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.lecourrierdekinshasa.com
www.adiac.tv

RÉSEAUX
SOCIAUX



JUSTICE

Des ONG déplorent le surpeuplement des prisons

La Fondation Bill Clinton pour la paix et le Collectif des ONGDH en République démocratique du Congo préconisent le recyclage des magistrats, le désengorgement des prisons, la construction de nouvelles prisons et la réhabilitation des bâtiments existant.

La Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) et le Collectif des ONG des droits de l'homme de la République démocratique du Congo ont rendu public, à Kinshasa, le rapport du monitoring sur la situation de la justice dans le pays. Dans le document publié, ces structures ont notamment déploré la surpopulation dans les prisons et maisons carcérales à travers le pays et particulièrement, à Kinshasa ; les conditions de détention dans les prisons, les parquets et dans les amigios de la police, les cachots clandestins, l'oubli des dossiers emblématiques, etc. « C'est depuis très longtemps que la FBCP et le Collectif des ONGDH se sont adonnés à l'exercice de faire le monitoring sur les droits de l'homme, sur les prisons et les conditions de détention, de santé, de nutrition, des procédures judiciaires, etc. », ont expliqué ces organisations.

Parlant des conditions de détention, la FBCP et le Collectif des ONGDH en RDC ont dit observer un nombre élevé des détentions illégales dans les parquets et amigios de la police à Kinshasa. A en croire ces organisations, cette situation est due à la mesure prise par le ministre en charge de la Justice, d'interdire l'envoi en prison, sans son autorisation expresse, des détenus. « Cette interdiction est en violation flagrante de l'article 18 de la Constitution congolaise du 18 février 2006 », a souligné le président de la FBCOP, Emmanuel Adu Cole.

Et de noter : « A l'heure actuelle, la plupart de cachots



Emmanuel Adu Cole, encadré par ses pairs du Collectif d'ONGDH/Adiac

sont surpeuplés. On assiste à des décès quotidiens dans les parquets et les amigios de la police à Kinshasa et dans les environs ».

La FBCP et le Collectif des ONGDH a également regretté la délocalisation des détenus du cachot du parquet de la Gombe vers Mitendi et à d'autres endroits dans la capitale. « Les magistrats, qui doivent suivre ces détenus dans ces endroits pour les entendre sont exposés à des risques pour leur sécurité », ont prévenu ces organisations. Elles ont également déploré le dépassement, dans plusieurs cas, du délai légal de détention alors que ces détenus ne bénéficient d'aucune assistance du gouvernement congolais, malgré les plaidoyers menés par la Société civile.

La peau dure des cachots clandestins

La FBCP et le Collectif des ONGDH ont rappelé les promesses faites par le chef de

l'Etat, Félix Tshisekedi, de fermer tous les cachots clandestins des services de sécurité civils et militaires. Ils regrettent aujourd'hui que ces lieux de détention, qui violent tous les instruments juridiques internationaux que la RDC a signés et ratifiés, continuent à exister en dépit des promesses faites par le président de la République, pour obtenir ses deux mandats successifs à la tête du pays ainsi que les promesses de son parti, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), dont la lutte était l'instauration d'un Etat de droit en RDC. « Ces cachots ne devraient pas interdire aux avocats et défenseurs judiciaires l'accès aux détenus, ainsi que la visite de leurs familles, alors que tous ces autorités ont prêté serment devant la constitution et pourtant, dans un Etat purement démocratique et Etat de droit, le respect de la Constitution et des lois n'autorise pas l'entretien des cachots clandestins qui

sont des mouroirs où règne une anarchie totale (tortures, décès, exécutions sommaires, etc.) », ont souligné la FBCP et le Collectif d'ONGDH.

Ces organisations ont, dans leur monitoring, relevé des « cas emblématiques » qui seraient oubliés par la Justice congolaise. Il s'agit de celui de Jacky Ndala, dans l'affaire qui l'avait opposé à Denise Mukendi Dussauchoy et de celui de l'ancien vice-ministre aux Hydrocarbures, Imam Mondo Moussa Sadar, condamné pour le meurtre de sa femme.

Pour Jacky Ndala, les ONG pensent qu'étant donné que sa co-accusée, Denise Mukendi, avait été libérée, lui également devrait bénéficier de la même mesure. Alors que pour l'Imam Mondo, la FBCP et le Collectif des ONGDH ont relevé que le ministère public n'avait pas pu prouver sa culpabilité sur la mort de sa femme. Ils ont également cité l'intervention de son beau-père, qui était constitué partie civile, qui a deman-

dé à sa libération, étant donné que son épouse serait morte d'une mort naturelle. Dans ces deux cas en présence, la FBCP et le Collectif dénonce « une justice à double vitesse » inféodée à la politique.

Pour ces organisations, le désengorgement des prisons passe par l'amélioration des procédures judiciaires ainsi que par la grâce présidentielle. Mais, ils pensent qu'il faut réviser les critères d'éligibilité des bénéficiaires de cette grâce du Chef de l'Etat et de la liberté conditionnelle. Il faut aussi, indiquent-ils, lutter contre les libertés conditionnelles et la grâce présidentielles monnayées qui laissent les vrais bénéficiaires en prison pour libérer les « kuluna ».

Regrettant que des femmes aient été brûlées par le mouvement rebelle M23/AFC à la prison de Munzenze à Goma, la FBCP et le Collectif des ONGDH en RDC appellent à la fermeture de tous les cachots clandestins, à l'assistance des détenus dans les cachots des parquets et amigios de la police, pour vice des procédures judiciaires, la construction d'un cachot près du tribunal de la Gombe, l'application stricte de la grâce présidentielle et libertés conditionnelles pour les détenus politiques oubliés tels que le Général Yav, le pasteur Daniel Ngoy Mulunda, Jacky Ndala, l'ex-vice ministre Mondo, etc.

Ces organisations encouragent également le désengorgement des prisons et la construction de nouvelles prisons à travers le pays ainsi que la réhabilitation de ceux existants, le recyclage des magistrats...

Lucien Dianzenza

« The Herds », un troupeau de marionnettes en marche pour le climat

Un gnou, un gorille ou encore une girafe s'élançant dans Kinshasa : ce troupeau de marionnettes en matériaux recyclés a entamé, le 9 avril, dans la capitale congolaise son périple de 20 000 km, entre l'Afrique et l'Europe, pour sensibiliser aux menaces du changement climatique.

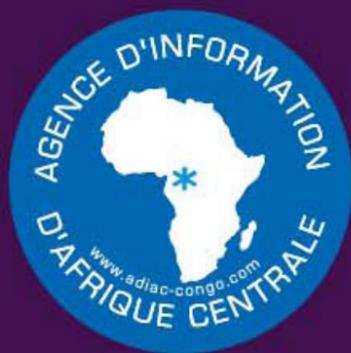
Les animaux articulés du projet « The Herds » (Les troupeaux), financé par plusieurs pays européens ainsi que des fondations privées notamment américaines, traverseront d'ici au mois d'août une dizaine de pays entre l'Afrique centrale et le cercle arctique, en

passant par le Nigeria, le Sénégal, le Maroc, la France ou encore la Norvège. « Ce projet vise à donner au public un sens de ce qui est en train de se produire pour la planète, à travers le voyage de 20, puis 40, et 70 animaux d'Afrique de l'Ouest, du Ma-

roc ou d'Europe, qui transitent pour échapper aux dommages de leur écosystème », a déclaré le producteur du projet, David Lan, à Kinshasa. « La peau est faite en carton, les articulations fabriquées en caoutchouc », explique Siphokazi Mpofu, membre du collectif Sud-africain Ukwanda Puppets qui a créé les premières marionnettes. « Certains animaux vont mourir en chemin » à cause de l'humidité, par exemple, comme

dans la réalité, poursuit l'artiste. Sur sa route, le troupeau sera rejoint au fur et à mesure par de nouvelles marionnettes représentant, toujours grandeur nature, des espèces locales comme les singes vervets au Nigeria, les loups et les cerfs rouges en Europe ou encore les rennes en Norvège. Des spectacles et des ateliers avec des organisations de défense de l'environnement sont prévus tout au long du trajet.

AFP



TOUTE L'ACTUALITÉ DU BASSIN DU CONGO

▶ EN VIDÉO

☎ (+242) 06-929-4505

✉ info@adiac.tv

📍 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso
Brazzaville, République du Congo

www.adiac.tv



CHOLÉRA

Aucun cas signalé dans le site des sinistrés au stade des Martyrs

Lors de sa récente visite de réconfort au stade des Martyrs où sont logés des sinistrés des pluies diluviennes qui se sont abattues dernièrement dans la capitale, le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévoyance sociale, le Dr Samuel Roger Kamba, a assuré que jusque-là il n'y a aucun cas de choléra détecté.

L'affirmation de l'autorité ministérielle vient ainsi couper court aux fausses rumeurs qui commençaient déjà à prendre corps faisant état de cas choléra chez les sinistrés. Néanmoins, Samuel Roger Kamba a fait remarquer que ces compatriotes vivent dans la promiscuité. « *Beaucoup sont en bonne santé, mais la promiscuité nous fait craindre l'apparition de maladies que nous devons absolument prévenir* », a-t-il déclaré.

« *Aucun cas de choléra n'a été signalé sur place* », a renchéri le ministre de la Santé. Toutefois, sur son instruction, un complément



Des familles sinistrées/DR

des médicaments sera envoyé sur place pour des cas spécifiques. En outre, des latrines supplémentaires ont été installées le 12 avril et la prise en charge psy-

chologique assurée.

A cause de l'exiguïté des lits un qui ont reçu plus de gens que prévu, a indiqué le ministre Samuel Roger Kamba, il est possible de relocaliser certains ménages pour désengorger le stade des Martyrs. « *L'espace étant exigü, plusieurs sinistrés seront relogés sur un autre site afin de désengorger la salle de gymnastique du stade des Martyrs où ils ont été accueillis* », a-t-il promis. Selon le ministre, la plus grande préoccupation demeure « l'après-sinistré », et il a indiqué que le gouvernement travaille activement pour des solutions durables.

Blandine Lusimana

COULOIR VERT KIVU-KINSHASA

La Corap exige le respect des principes sur les notions de la création des aires protégées

Pour cette plate-forme, qui déplore le manque d'inclusivité qui a caractérisé le lancement de cette initiative, les communautés locales, les peuples autochtones Pygmées ainsi que la Société civile doivent désormais être impliqués à toutes les étapes du processus de la mise en oeuvre de cette initiative, en vue de permettre à ce que les projets à mener tiennent compte du développement des dites communautés.

La conférence de presse tenue le 8 avril 2025 au siège de la Coalition des organisations de la Société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique (Corap) sur la création de l'aire protégée dénommée Couloir vert Kivu-Kinshasa a permis à cette plate-forme de poser des questions sur ce projet, de faire des observations et de donner son point de vue.

La Corap a, en effet, salué cette initiative visant à placer les communautés locales et les Peuples autochtones Pygmées au centre du développement socio-économique, en promouvant les projets verts respectueux du développement durable et aligner les efforts de stabilité climatique à l'échelle mondiale. Mais, cette constellation d'ONG critique, par ailleurs, le manque d'inclusivité qui a caractérisé le lancement de ladite initiative. « *Les communautés locales, les peuples autochtones Pygmées et les organisations de la Société civile n'ont pas été consultés au préalable* », ont déploré le secrétaire exécutif de la Corap, Emmanuel Musuyu, et le

responsable du programme Transition écologique au sein de cette plate-forme, Patient Muamba. Relevant les faiblesses de cette initiative, la Corap, par ces deux personnalités ont noté la surprise, pour les communautés locales, les peuples autochtones Pygmées ainsi que pour la Société civile, de voir un décret signé pour la création de cette aire protégée qui partira de Kivu jusque dans la capitale. « *Il a bien été rassuré que la création de cette aire protégée ne crée ni loi ni droit. Mais, la réforme à mettre en place devrait favoriser l'implication de tous les acteurs. Quand on veut créer, il faut consulter tous les acteurs concernés* », a souligné Emmanuel Musuyu. Et de noter que projets envisagés pourront, eux, toucher aux lois existantes ainsi que sur les droits. « *Il y aura donc problème !* », a prévenu le secrétaire exécutif de la Corap. Patient Muamba a, aussi, de son côté, avisé sur le fait que si les conceptions retenues dans cette aire protégée ne répondent pas aux exigences, il y aura problème. Appuyer le développement des



Le secrétaire exécutif de la Corap, Emmanuel Musuyu et Patient Muamba, lors de la conférence de presse/Adiac

communautés

Dans les recommandations, la Corap, qui insiste, par ailleurs, sur le fait que cette initiative est louable, malgré ses failles, conseille à ce que les opportunités que ce couloir apporte contribuent effectivement au développement des communautés. « *C'est une bonne opportunité mais, il faut mieux implémenter le projet en vue de résoudre les problèmes des communautés locales* », a-t-il souligné.

La Corap dit donc attendre du gouvernement congolais et de l'institution chargée de l'application du décret qui crée cette aire protégée à vocation de réserve communautaire du Couloir vert

Kivu-Kinshasa, de garantir une meilleure participation des communautés locales et peuples autochtones Pygmées à toutes les étapes de ce processus et de veiller au strict de leurs droits et des lois du pays. En clair, elle exhorte le gouvernement à associer les différentes parties prenantes à ce processus qui semble crucial pour le développement des économies vertes et surtout pour la conservation des différents écosystèmes naturels et le bien-être des communautés locales ; à publier un calendrier d'activités pour permettre le suivi et évaluation du processus ; et d'exclure, dans le couloir vert Kivu-Kinshasa, tout projet extractif destructeur de

l'environnement et du bien-être des communautés locales.

Le gouvernement est également appelé à diligenter une étude d'impacts environnemental et social pour mettre en exergue les différents risques et les mesures d'atténuation pour chaque initiative ; et à finaliser les études sur l'application de Couloir vert Kivu-Kinshasa, surtout tenant compte de la ville de Kinshasa, une zone cosmopolite faisant face aux grands enjeux de développement.

La plate-forme a également appelé les ONG à demeurer vigilantes afin d'assurer un suivi rigoureux de cette initiative.

Lucien Dianzenza

AFRIQUE

L'Unesco fait le point sur l'état de l'éducation

Les Africains sont aujourd'hui plus instruits que jamais et ils sont en train de remodeler la main-d'œuvre mondiale, la population en âge de travailler devant atteindre 600 millions de personnes d'ici à 2030, indique le dernier rapport de l'Unesco.

De nombreux pays africains font des progrès pour garantir l'accès à une éducation de qualité et à l'apprentissage tout au long de la vie pour leurs populations. Les progrès restent graduels, et un jeune sur quatre n'est ni dans l'éducation ni dans l'emploi, ni dans la formation. Intitulé « Transformer l'apprentissage et le développement des compétences en Afrique », le rapport souligne l'urgence d'une action coordonnée pour renforcer les systèmes éducatifs et équiper la jeunesse africaine des compétences et des connaissances nécessaires à un avenir durable. Dans ses principales conclusions, il fait état de progrès extrêmement limités. Bien que 75 millions d'enfants supplémentaires soient inscrits à l'école par rapport à 2015, le nombre d'enfants non scolarisés a augmenté de 13,2 millions pour atteindre plus de 100 millions. L'élève moyen a à peu près autant de chances d'avoir un enseignant qualifié et d'avoir accès aux installations de base (eau, électricité) que ses pairs d'il y a 10 ans. Concernant l'apprentissage, les niveaux sont très faibles et diminuent plutôt



Des enfants dans une école à Tombouctou, au Mali/UNICEF.

qu'ils n'augmentent. Quatre enfants sur cinq âgés de 10 ans sont incapables de lire et de comprendre un texte simple.

Les défis à relever

Le rapport explique l'absence de progrès significatifs par trois facteurs: la croissance démographique rapide, les crises humanitaires et la fragilité persistante, et le financement inadéquat des systèmes éducatifs. Plutôt que d'augmenter les investissements dans l'éducation, les pays africains investissent moins aujourd'hui qu'en 2015

et en 2020. Le déficit annuel moyen de financement de l'éducation s'élève à 77 milliards de dollars. Le manque d'installations scolaires, la pénurie d'enseignants et l'insuffisance des ressources creusent encore l'écart. Par exemple, l'Afrique doit recruter au moins 15 millions d'en-

seignants supplémentaires pour atteindre les objectifs de l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2030. L'éducation de la petite enfance reste sous-développée dans de nombreuses régions. Dans le même temps, le travail des enfants, les mariages précoces et l'insécurité

contribuent à des taux élevés d'abandon scolaire, en particulier chez les filles, ce qui ne fait qu'aggraver la crise.

En réponse à ces défis, plusieurs pays africains réforment leurs programmes d'études, introduisent l'apprentissage par compétences et renforcent les programmes de développement professionnel des enseignants. L'accent est également mis sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels, conçus pour doter les étudiants de compétences pratiques correspondant aux besoins du marché du travail. Pour garantir le succès à long terme, le rapport appelle à maintenir des investissements soutenus dans la qualité de l'enseignement, de disposer de ressources d'apprentissage modernes et de renforcer les liens entre l'éducation et l'emploi.

Noël Ndong

IN MEMORIAM

14 avril 2021-14 avril 2025, il y a cinq ans que Dieu avait rappelé à lui le Dr Jean Mbanga, dans sa soixante-dix-septième année. En ce jour anniversaire, son épouse, ses enfants et petits-fils ainsi que ses parents proches invitent tous ceux qui l'ont connu et aimé à avoir une pensée pieuse envers lui.

Que Dieu lui accorde une place de choix dans son royaume. Papa, nous ne t'oublierons jamais ! Tu as été un père exemplaire et un guide infatigable.

**NÉCROLOGIE**

La famille Assama et Mme Henriette Ibata Amboukou ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur fille, Assama Elaka Josia Curie, survenu à Brazzaville le 27 mars.

La veillée mortuaire se tient au N° 94 rue Bouenza, Talangai, avenue Manatay (réf : arrêt Manguier).

L'inhumation aura lieu ce mardi 15 avril.



Florent Sogni Zaou, journaliste, Lilia Makaya, Merveille Tchilessi, Clem Dieudonné Mavoungou, Joseph Mackosso, Marthe Mackosso Tchitoula, Jeanine Loumbou Taty, Evariste Tchibinda Taty et Zephiryng Bouity ont la douleur d'annoncer aux parents, ami(es) et connaissances, le décès de leur sœur, mère et fille, la veuve Nombo Mavoungou (Ancien ministre) née Sébou Germaine, survenu le 11 avril 2025 à Pointe-Noire, des suites d'une courte maladie.

Le deuil a lieu à Diosso à quelques kilomètres de Pointe-Noire et la date de l'inhumation sera communiquée le moment venu.

SLAMOUV

La quatrième édition s'est achevée en beauté

Entre slam et musique d'ici et d'ailleurs, la quatrième édition du Slamouv s'est clôturée sur une note de satisfaction, le 12 avril dernier, dans la salle Savorgnan de l'Institut français du Congo.

Le cocktail slam a été servi aux couleurs du Congo, de la République démocratique du Congo (RDC), du Canada et de Haïti. La première artiste à monter sur scène, Jorath a déclamé des textes dénonçant la mauvaise gestion des États avant d'interpeller la femme sur le féminisme au véritable sens du terme. Après ce décollage en douceur au Congo, la soirée a pris son envol en Arcadie, au Canada, avec Marie Malice. Sur le thème de cette quatrième édition, « *Des racines et des ailes* », elle a plébiscité la diversité des tissus un peu comme la diversité de cultures. À côté de cela, elle a slamé sur une note d'hommage à l'égard de différentes personnes dont deux amies et une journaliste.

Retour au Congo avec Ari'slam. Femme, amour, argent et gestion de la cité étaient au cœur de la prestation de celui qui ira représenter le Congo au championnat mondial de slam, en mai prochain. Par la suite, le public

a été convié à un petit détour du côté de la RDC avec Osée Elektra. Plein d'énergie, l'artiste s'était emparé de la scène dès la première seconde avec ses textes poétiques au rythme du rap, clamant l'audace, la prise de conscience, la justice et la bravoure de la débrouillardise.

L'atterrissage de cette dernière soirée du Slamouv s'est faite au Canada avec le slameur Jean Gardy, originaire de Haïti. Artiste poète, auteur-compositeur, son slogan : le secret est en nous. Fervent défenseur du pouvoir qui sommeille en chacun tel le mystère de la métamorphose de la chenille en papillon, Jean Gardy a slamé sur la révolution du peuple noir, le changement intérieur, l'espoir d'un lendemain meilleur. Pour lui, la vie est un voyage, un parcours. Donc même lorsqu'elle devient dure, il faut continuer d'espérer. Après le slam, les artistes musiciens Zuko ya Deble et Afara Tsena ont enjaillé le public avec leurs sonorités au

rythme dansant.

Si le talent des artistes slameurs programmés à cette quatrième édition du Slamouv a convaincu le public, il mérite de reconnaître également la dextérité des musiciens qui les ont accompagnés durant ces trois soirées. À la percussion, au clavier, à la batterie, à la guitare ou encore au micro, Muleck, Séraphin, Salem, Sibemol et Joliveth ont réussi à sublimer chaque passage sur scène. « *Même si on n'a pas eu le temps de bien s'imprégner, mais quand même on a donné le meilleur de nous. Pour cette réussite sur scène, le seul secret c'est le travail. On était là à la troisième édition du Slamouv, on a eu l'opportunité d'être à la quatrième cette année et on espère que cela continue et donner encore le meilleur de nous à la prochaine édition* », a confié Joliveth.

Pour la directrice du festival Slamouv, Mariusca Moukengue, de cette quatrième édition on



retient des cœurs qui ont parlé, des âmes qui se sont exprimées, des esprits qui se sont rencontrés. « *Il y a plusieurs choses qui nous ont empêchés d'avoir une programmation plus lourde que cela. Mais on reste positif parce qu'on est parti d'une première édition à une quatrième, il y a des améliorations. On va travailler encore à faire mieux demain de telle manière que Brazzaville, pour ne pas dire le Congo, devienne la capitale*

de la poésie en Afrique », a-t-elle déclaré.

Notons qu'après l'effort sur scène, les festivaliers du Slamouv 2025 ont fait une visite touristique du patrimoine architectural et culturel de Brazzaville, le 13 avril. Entièrement bouclé avec le départ des artistes dès ce 14 avril, le rendez-vous est pris pour avril 2026 en vue de célébrer la cinquième édition du festival international de poésie urbaine à Brazzaville.

Merveille Jessica Atipo

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Albanie, 34e journée, 1re division

Remplaçant au coup d'envoi, Archange Bintsouka est entré à la 14e minute, en remplacement de Zeka, blessé. Il participe ainsi au court succès du Partizani face à Egnati (1-0). Une victoire face au premier du classement qui ne devrait pas suffire au vice-champion, quatrième avec cinq points de retard sur le podium et huit sur son adversaire du week-end.

L'attaquant international, qui n'a plus marqué depuis le 25 janvier, compte six buts et quatre passes décisives.

Allemagne, 29e journée, 1re division

Augsbourg l'emporte à Bochum (2-1), avec Chrislain Matsima titulaire.

A cinq journées du terme de la saison, Augsbourg est 10e à trois points des places européennes.

Niels Nkounkou n'est pas entré en jeu lors du succès de l'Eintracht Francfort sur Heidenheim (3-0). Francfort est 3e et virtuellement qualifié pour la Ligue des champions.

Allemagne, 30e journée, 4e division, groupe Nord

Oldenbourg prend un point à Dorchtersen (1-1), avec Aurele Loubongo Mboundou, remplacé à la 90e+2 minutes.

Oldenbourg est 11e avec quatre points d'avance sur la zone de relégation.

Angleterre, 42e journée, 2e division

Luton Town s'incline face à Blackburn (0-1). Pris de vitesse par Ohashi (52e min), Christ Makosso a été remplacé à la 56e.

A quatre journées du terme, Luton est relégué avec trois points de retard sur Derby County, le 21e.

Angleterre, 42e journée, 3e division

Reading (0-0). Remplaçant, William Hondermarck est entré à la 90e minute.

Huddersfield coule à Burton 0-3, sans Loick Ayina, non retenu. Au classement, Huddersfield est 9e avec 64 points, Northampton est 19e avec 47 points.

Autriche, 22e journée, 3e division, groupe Centre

La réserve du Lask Linz s'impose 4-0 à Neuhofen, avec Queyrell Tchicamboud, titulaire et remplacé à la pause, alors que le score était vierge.

Azerbaïdjan, 21e journée, 2e division

Jaurès Massoumou ouvre le score pour le FK Qabala, vainqueur 4-0 du Difai Agsu. Son treizième but de la saison en championnat.

Avec quinze points d'avance sur son dauphin, Qabala est déjà assuré du titre et de la montée en première division.

Belgique, 3e journée des play-down, 1re division

Courtrai bat Wilrijk 3-2. Sans Mark Mampassi, blessé.

Le Cercle de Bruges s'incline à Saint-Trond (1-3). Sans Senna Miangué, forfait jusqu'en fin de saison.

Belgique, 29e journée, 2e division

Lierse bat le Patro Eisden (2-0). Sans Exaucé Mafoumbi, non convoqué dans les rangs de Lierse. En revanche, Vancy Mabanza, titulaire, a été remplacé à la 56e, six minutes après l'expulsion de Peters.

Sans Yannick Loemba, disparu des écrans radars, Liège bat la réserve de Genk 3-1.

Au classement, le Patro recule à la 5e place mais reste virtuellement qualifié pour les play-offs. Avec 37 et 34 points, Lierse et Liège sont 8e et 9e.

Belgique, 7e journée des play-offs, 3e division, groupe ACFF

L'Excelsior Virton s'incline à Charleroi (3-5). Sans Randi Goteni, absent.

Belgique, 7e journée des play-down, 3e division, groupe ACFF

Warren Okombi retrouvait sa place entre les poteaux de Binche, qui ramène le point du nul de Tournai (1-1). Le RUS Binche reste dernier avec 1 point de retard sur son adversaire, premier non-relégué.

Belgique, 29e journée, 3e division, groupe VV

Heist, la lanterne rouge, chute à Knokke (1-2). Remplaçant, Scott Bitsindou est entré à la 63e.

Bulgarie, 29e journée, 1re division

Lourde défaite du Lokomotiv Sofia sur le terrain de l'Arda Kardzhali (0-5). Sans Ryan Bidounga, absent.

Croatie, 29e journée, 1re division

Gorica bat Istra (3-2). Titulaire, Merveil Ndockyt a tenté une demi-volée trop appuyée qui s'est transformée en passe décisive pour Cuic (2-2, 31e).

Espagne, 35e journée, 2e division

Gijón l'emporte à Eldense (1-2). Yann Kembo et Pierre Mbemba sont restés sur le banc.

Espagne, 30e journée, 5e division, groupe 2

La réserve du Sporting Gijón s'incline à domicile face Covadonga (0-2). Sans Fred Loki, absent.

National 1, 29e journée

Battu à domicile par Le Mans (2-1), Orléans abandonne probablement ses derniers espoirs de se mêler à la montée en

Ligue 2.

En effet, l'USO, 5e, compte désormais 9 points de retard sur le podium.

Titulaire en défense centrale, Marvin Baudry est pris de vitesse par Vula sur l'ouverture du score (50e min) et ne parvient pas à couper la trajectoire du centre de Voyer sur le 2-1 (75e min).

Sochaux l'emporte 1-0 à Villefranche-sur-Saône. Titulaire lors des deux dernières journées, Victor Mayela n'était pas retenu dans le groupe.

Sans Cédric Odzoumo, absent pour le quatrième match d'affilé, Versailles s'incline à domicile face à Dijon (2-3).

Quatorzièmes avec 30 points, les Yvelinois ne compte plus que trois longueurs d'avance sur le premier relégué.

Natanael Bouekou, titulaire au poste de milieu droit, et Quevilly-Rouen rapportent un point de Valenciennes (0-0).

Les Normands sont 13es avec 4 points de plus que Nîmes, le 16e.

Châteauroux, battu à Nancy (0-1), reste 17e et dernier avec 25 points.

Dorian Samba n'était pas dans le groupe. Depuis son arrivée en janvier, le milieu franco-congolais n'est apparu qu'à une seule reprise en équipe première et a disputé cinq matches avec la réserve, en N3.

Ligue 2, match décalé

Grenoble chute à domicile face au Paris FC (1-2). Titulaire, Loris Mouyokolo a été solide dans les airs, et peu plus en difficultés dans les duels au sol.

A quatre journées de la fin de la saison régulière, le GF38 est 9e avec 40 points.

Camille Delourme

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES SOINS ET SERVICES DE SANTÉ DE BRAZZAVILLE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AON) Construction d'un bâtiment pour une chaîne de froid à Lissanga

• Date de publication : 15 avril 2025
• Date limite de dépôt des offres : 29 avril 2025 à 12h00
Dans le cadre du financement de GAVI (Subvention CDS3), la Direction Départementale des Soins et Services de Santé de Brazzaville lance un appel d'offres pour la construction d'un bâtiment plain-pied destiné à abriter une chaîne de froid à Lissanga (District Sanitaire de l'Île Mbamou). Les entreprises intéressées sont invitées à soumettre des propositions pour trois variantes de construction, selon les ajustements budgétaires possibles. L'attribution se fera sur la base de l'offre économiquement la plus avantageuse.

1. Conditions de participation

- Être une entreprise qualifiée avec expérience en construction
- Fournir un dossier complet comprenant :
 - Documents administratifs (registre de commerce, quitus fiscal, attestation de non-faillite)
 - Références techniques et qualifications du personnel
 - Justificatifs de capacité financière

2. Retrait du dossier

Le dossier d'appel d'offres, incluant les plans et le devis estimatif, est disponible auprès de la Direction Départementale des Soins et Services de Santé de Brazzaville à partir du 15 avril 2025, moyennant des frais de 10 000 FCFA.

3. Dépôt des offres

Les offres sous pli fermé doivent être déposées au plus tard le 29 avril 2025 à 12h00 à la Direction Départementale des Soins et Services de Santé de Brazzaville.

4. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en séance publique le 29 avril 2025 à 14h 30.

Fait à Brazzaville, le 11 avril 2025

Le Directeur Départemental des Soins et Services de Santé de Brazzaville



UN ESPACE DE VENTE UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA LITTÉRATURE CLASSIQUE

AFRICAIN, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL POUR VOS MANIFESTATIONS

- ✓ Présentation des ouvrages
- ✓ Conférences-débats
- ✓ Dédicaces
- ✓ Emissions Télévisées
- ✓ Ateliers de lecture et d'écriture



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS



HORAIRES
D'OUVERTURE

Du lundi au
vendredi 9H-17H

Samedi 9H-13H



Adresse : 84 Bd Denis Sassou N'Guessou
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MARCHE COMMANDO

Les inscriptions de « Maty 10 challenge » sont lancées

Les organisateurs de la dixième édition de la marche sportive Maty challenge ont animé, le 12 avril à Brazzaville, une conférence de presse au cours de laquelle ils ont détaillé le déroulement et les atouts de cette grande activité de partage et de cohésion à travers le sport.

«Maty 10 challenge » est, en effet, la dixième édition de la marche commando annuelle de 20 kilomètres, en aller-retour, qui se tiendra le 7 juin dans les collines du district d'Ignié, à 45 km de Brazzaville. Depuis 2014, Maty challenge est organisé par l'association sportive Saturday bootcamp. L'inscription à l'édition 2025 est à 10 000F CFA et le paiement peut se faire de manière électronique.

Selon le président de Saturday bootcamp, Loïc Mackosso, cette structure compte plus d'une centaine de membres et est implantée dans plusieurs villes. « Nous avons une vision. Elle consiste à gagner des corps car on ne peut pas construire un pays avec des corps en mauvaise santé. Nous sensibilisons les citoyens à la pratique du sport. Nous avons mobilisé, l'année passée, 1300 personnes et nous voulons

faire de cette initiative un rendez-vous incontournable de la pratique du sport », a-t-il indiqué

Pour faciliter certains processus d'inscription, un lien est disponible sur les plateformes de cette structure devant permettre aux prétendants participants de réserver la place, sans pour autant se déplacer. Tous les détails sont disponibles sur les réseaux sociaux de Saturday bootcamp.

Le Dr Florent Aimer Bembe, membre de cette structure, a expliqué et présenté avec clarté les avantages du sport. Il a invité les Congolais à la pratique quotidienne du sport afin de prévenir plu-



Les membres de Saturday bootcamp annonçant le début des inscriptions de Maty10Adiac

sieurs maux que rencontre l'homme. « Le sport est un capital santé très important puisqu'il booste et

secrète certains hormones nécessaires pour le bon fonctionnement du corps humain », a-t-il expliqué.

Saturday bootcamp s'entraîne chaque jour à partir de 5h à l'esplanade du stade Alphonse-Massambat-Debat. «Maty 10 challenge » se déroulera sur le thème «Lutte contre la sédentarité ». L'équipe d'organisation souhaite recevoir près de 1500 personnes qui seront déplacées, vêtues et nourries pendant le jour de l'activité.

Rude Ngoma

« Le sport est un capital santé très important puisqu'il booste et secrète certains hormones nécessaires pour le bon fonctionnement du corps humain »

KICK-BOXING

Les athlètes des deux Congo s'affronteront en juillet

Les responsables de la plateforme de valorisation et d'organisation des événements sportifs, Warriors Kongo, ont annoncé, le 12 avril à Brazzaville, la tenue en juillet prochain d'une rencontre sportive qui mettra aux prises les athlètes de kick-boxing de la République du Congo et de la République démocratique du Congo(RDC).

Le derby du fleuve en kick-boxing dénommé « Warriors Kongo » sera à sa deuxième édition et se déroulera le 13 juillet au gymnase Nicole-Oba de Brazzaville. Pour le compte du Congo, les athlètes viendront de Brazzaville et de Pointe-Noire tandis que la RDC sera représentée par ceux de Kinshasa.

A en croire les organisateurs, Warriors Kongo facilite et garantit la réinsertion de la jeunesse démunie et délinquante à travers le sport tout en lui ouvrant les portes des compétitions internationales. Pour la troisième édition, les organisateurs de cet événement sportif souhaitent s'ouvrir et recevoir les athlètes des autres pays



Présentation de la 2e édition de Warriors KongoAdiac

de la sous-région. Le choix de ces athlètes retenus pour la deuxième édition a été fait en connivence avec les fédérations nationales concernées, la ligue de Brazzaville ainsi que les clubs respectifs.

« La jeunesse est l'avenir d'un pays. Si les deux premières éditions ont confronté les athlètes des deux Congo, nous voulons nous étendre à d'autres pays de la sous-région et de toute

l'Afrique, notamment le Gabon, l'Angola, la Cameroun, la Côte d'Ivoire et bien d'autres. Vous savez bien que le sport regorge plusieurs avantages pour les pratiquants », a détaillé le

président de Warriors Kongo, Gossart Loussilaho.

Parmi les combats phares de cette édition, il y aura les confrontations de haute facture telles Guerrier vs Mimbay et Moundeke vs Mben-do. Au total, il y aura près de huit combats dans différentes catégories.

Notons que la première édition de cette compétition s'est déroulée à Kinshasa, en RDC. Concernant tous les détails du déroulement de la compétition, les organisateurs travaillent avec leur partenaire afin d'offrir un événement de haut niveau au public qui fera le déplacement du gymnase Nicole-Oba.

R.Ng.

COMMUNICATION

Plaidoyer pour « La quinzaine du gouvernement » à plein temps

Au nombre des questions auxquelles le ministre de la Communication et des Médias, Thierry Lézin Mougalla, a répondu lors de « La quinzaine du gouvernement » du 14 avril, figure celle appelant l'exécutif à assurer l'intérim pour l'animation continue de cette émission, en cas d'absence du porte-parole du gouvernement.

« De la même façon que les intérimis sont organisés au niveau du gouvernement, qu'il en soit de même pour « La quinzaine du gouvernement » en cas d'empêchement de son porte-parole », a laissé entendre un journaliste formulant une question à ce sujet à l'endroit du ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement, Thierry Lézin Mougalla.

Pour le ministre, cette émission qui est un cadre interactif d'échange entre le gouvernement, à travers son porte-parole, et la presse sur des sujets brûlants de l'actualité nationale, relève avant tout de l'organisation du gouvernement lui-même. « Face à la déferlante parfois des fake-news, aux informations fantaisistes, il convient que



Le porte-parole du gouvernement face à la presse/Adiac

le gouvernement communique tout le temps selon les divers canaux qui lui sont disponibles », a-t-il déclaré.

Il serait, par ailleurs, souhaitable, selon le porte-parole du gouvernement, que les ministres compétents sur certains sujets brûlants de l'actualité puissent être présents à « La quinzaine du gouvernement » pour des réponses précises sur le plan technique. L'idée est bonne mais elle pourrait basculer l'émission dans une réalité où les questions seraient envoyées d'avance pour savoir que c'est tel ou tel ministre qui doit être aux côtés du porte-parole du gouvernement face à la presse. Ce qui n'est visiblement pas la philosophie selon laquelle « La quinzaine du gouvernement » a été mise en place.

Rominique Makaya

INVESTISSEMENT PUBLIC

Intégrer les dimensions climatiques dans la validation des études

Le Congo veut insérer les aspects climatiques dans ses outils de maturation des projets d'investissement public, notamment les éléments clés de la gestion. Des cadres et agents des administrations publiques s'imprègnent, depuis le 14 avril, à Brazzaville, aux procédés de définition des

Organisé par le gouvernement congolais en partenariat avec la Banque mondiale, à travers le Programme accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services (Pagir), l'atelier de formation réunit des délégués du Centre national d'études et d'évaluation des projets d'investissement public (Cneepip), des directions générales du plan et du développement, du budget, de l'environnement, ainsi que des chefs de service des études et de la planification des ministères, du secrétariat permanent aux réformes des finances publiques et de l'unité de coordination du Pagir.

Durant une semaine des travaux, les participants vont se familiariser à l'analyse des risques liés aux changements climatiques dans la préparation des projets. L'activité se déroulera en deux phases, les cinq premiers jours sont consacrés à l'intégration des aspects climatiques dans les outils de maturation des projets. Ils vont échanger autour des indicateurs essentiels qui permettront de renseigner sur les

aspects climatiques lors de la préparation d'un projet d'investissement public. Pendant les trois derniers jours, ces parties prenantes vont essayer d'élaborer une méthodologie sur la réalisation des études de faisabilité des projets d'investissement public intégrant les aspects liés au changement climatique.

Il est crucial de revisiter le modèle d'évaluation des projets d'investissement du pays en prenant en compte les aspects climatiques dans le processus de la maturation, selon le directeur de cabinet du ministre de l'Économie, du Plan et de l'Intégration régionale, Sylvain Lekaka. Le Congo est vulnérable aux effets du dérèglement climatique, à cause notamment de ses vastes forêts, zones côtières menacées par la montée des eaux et surtout de la dépendance de la population à l'agriculture de subsistance. « Face à ces défis, le gouvernement a amorcé des réformes importantes, à travers la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement durable et la contribution déterminée au niveau national. Ces docu-



Les participants à l'ouverture des travaux/Adiac

ments orientent les investissements vers les secteurs clés : agriculture résiliente, la gestion durable des forêts, l'accès à l'énergie propre... », a signifié Sylvain Lekaka.

À travers le renforcement des capacités de son personnel,

l'État congolais espère ainsi promouvoir une meilleure intégration des aspects climatiques dans le budget étatique, un suivi conséquent des dépenses publiques liées au climat. « Mais au-delà des outils et des indicateurs, c'est une nouvelle

gouvernance de l'investissement public qui doit émerger, une gouvernance qui promeut la transparence, la participation citoyenne et l'équité intergénérationnelle », a laissé entendre l'intervenant.

Fiacre Kombo